



Assemblée générale

Distr. générale
24 juin 2019

Français seulement

Conseil des droits de l'homme

Quarante et unième session

24 juin–12 juillet 2019

Point 4 de l'ordre du jour

**Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent
l'attention du Conseil**

Exposé écrit* présenté par Il Cenacolo, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif special

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[02 juin 2019]

* Publié tel quel, dans la/les langue(s) de soumission seulement.



L'affaire de l'enlèvement au centre d'Alger d'Ahmed Khalil Braih haut responsable du Polisario

La situation des Droits de l'Homme des personnes vivant dans des camps de Tindouf au Sud-ouest de l'Algérie est alarmante, car à ce jour, toute une population reste privée de tous ses droits, alors qu'elle relève de la juridiction de cet Etat, qui a livré sa destinée à la milice armée du polisario au grand dam du droit international.

Le cas de Ahmed El Khalil Braih est particulièrement révélateur de cette situation de non-droit que semble vouloir appliquer l'Etat algérien à l'égard des sahraouis qu'il prétend pourtant soutenir et défendre.

En effet, Ahmed El Khalil Braih, qui est l'un des membres fondateurs du polisario, a été enlevé le 06 janvier 2009, en plein centre de la capitale algérienne, par les services de sécurité Algériens, alors qu'il s'apprêtait à donner une conférence à l'Université d'Alger, en sa qualité de conseiller du secrétaire général du polisario chargé des questions des Droits de l'Homme.

Ce n'est que 2 années après ce forfait que son fils Bachir Ahmed El Khalil Braih a été autorisé (en 2011) par les autorités algériennes à lui rendre visite dans une prison militaire à Blida.

Depuis lors, toutes les démarches de la famille pour s'enquérir de son sort ont été confrontées par un mur de silence de la part des autorités algériennes, dont le représentant à Genève a nié toute présence d'Ahmed El Khalil Braih sur le territoire Algérien (Bizarre lorsqu'on sait qu'Alger où M. Ahmed El Khalil Braih a été kidnappé et les camps de Tindouf sont sous autorité algérienne).

Près de 10 ans après, Ahmed El Khalil Braih reste détenu au secret en dehors de tout cadre légal. Tout récemment, des informations ont circulé dans la presse et les réseaux sociaux depuis les camps de Tindouf selon lesquelles il était décédé et des manifestations d'envengures ont été organisées dans les camps de Tindouf, suite à quoi le secrétaire général du polisario s'est réuni, le 16 février 2019, avec les notabilités de sa tribu pour leur affirmer que Ahmed El Khalil Braih était toujours en vie et qu'il négociait avec les autorités algériennes les modalités de sa libération.

Comment de telles violations des Droits de l'Homme, aussi graves, peuvent-elles continuer d'être perpétrées ainsi en toute impunité ?

Nous lançons un appel aux honorables membres de ce Conseil et à la Communauté Internationale pour exercer des pressions sur l'Algérie, afin qu'elle respecte ses engagements internationaux et qu'elle libère Ahmed El Khalil Braih ou, au moins, de faire la lumière sur son sort.
